

RENDEZ-VOUS DE L'ACTUALITÉ TARIFAIRE LE POINT SUR L'APPLICATION DU TARIF DES NOTAIRES

Suite à la parution du :

- Règlement Professionnel du Notariat
- Code de Déontologie
- Décret de fin février 2024

PRÉCISIONS CONCERNANT LE TARIF DES NOTAIRES

- ◊ Suite aux différents décrets et arrêtés parus et à paraître
 - Les conventions tarifées : les émoluments
 - Concernant les émoluments d'acte
 - Principes de perception
 - Les modifications éventuelles à venir
 - Concernant les émoluments de formalités
 - Rappels des principes de perception
 - Commentaires du Tab.5 n°178 à 222
 - Les modifications éventuelles à venir
 - Les dispositions concernant
 - Les minima
 - Les remises
 - Les renoncations
 - L'écrêtement
 - Les modifications éventuelles à venir
 - Les prestations à rémunération libre : les honoraires
 - Les dispositions concernées
 - Les consultations détachables
 - Les actes ne figurant pas au tableau 5
 - La rémunération de certains actes de sociétés
 - La perception des honoraires
 - Modalités de perception : quand et comment les percevoir ?
 - Les modifications éventuelles à venir

COMMENTAIRES ET APPLICATION DES DERNIÈRES DIRECTIVES

- ◊ Les directives du CSN permettant la bonne application du tarif concernant :
 - Les émoluments d'acte
 - Les émoluments de formalités
 - Les honoraires
 - Le partage des émoluments entre notaires
- ◊ Commentaire du tarif des notaires suite aux dernières mises à jour
- ◊ Exemples pratiques illustrant les points abordés selon actualité, dans les domaines suivants :
 - Droit de la famille
 - Droit de l'immobilier et des obligations
 - Droit des sociétés

INCIDENCES DES NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS FISCALES ET LÉGALES SUR LA TAXATION

- ◊ Obligation du notaire
 - Les nouvelles conventions attribuées aux notaires
- ◊ Incidences de la fiscalité des actes sur la provision sur frais
 - Les lois de finance
 - Les modifications éventuelles à venir

QUESTIONS / RÉPONSES

CODE FORMATION : TAX01

Durée de la formation : 1 jour (7h)

Niveau : Intermédiaire

Prérequis :

Taxer ou pré-taxer les actes

Public concerné :

Notaires, Collaborateurs (comptables-taxateurs, rédacteurs)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Maîtriser les nouveautés tarifaires et fiscales en vigueur ;
Évaluer les frais d'acte en fonction des modifications du tarif ;
Identifier la fiscalité applicable

COMPÉTENCES VISÉES

Comprendre l'application des nouveautés ;
Être capable de taxer en utilisant les bonnes rubriques et la fiscalité correspondante ;
Collecter les dernières informations sur les portails dédiés ;
Appliquer les diverses modifications tarifaires par l'étude des textes

Coût de la formation
260.00 € HT / jour

Modalités pédagogiques

Exposés théoriques, temps d'échanges, études de cas, permettant à l'apprenant d'être acteur de la séance de formation.
SAM FORMATION s'assure en amont des compétences nécessaires (pédagogiques et techniques) du Formateur.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation complet est transmis à chaque inscrit par voie dématérialisée avant la session.

Modalités d'évaluation et de suivi

Une attestation de présence/certificat de réalisation sera remis à chaque participant à l'issue de la formation.
Afin de constater l'adéquation du contenu des prestations dispensées au regard des compétences ciblées par le participant, un questionnaire dématérialisé est à remplir en fin de formation (questionnaire à chaud) celui-ci permet d'évaluer la qualité de la formation/du formateur.